



## Privatisation et corruption: La Cour Suprême argentine relance l'affaire Thales Spectrum.

Par [Ailín Bullentini](#)

Mondialisation.ca, 23 avril 2014

[pagina12.com](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Photo : *Carlos Menem*

La Cour Suprême a révoqué les non-lieux de plusieurs ex-fonctionnaires sous la présidence de Menem rendus par la Chambre de Cassation Pénale. Carlos Menem pourrait être impliqué dans la procédure.

La Cour Suprême de Justice a relancé l'affaire *Thales Spectrum* [Filiale locale du groupe français Thales (ex-Thomson-CSF)], l'un des cas de corruption qui ont caractérisé la fin du gouvernement de Carlos Menem, et l'a à nouveau mis sous la lumière de la Justice après avoir révoqué les non-lieux par lesquels la Chambre de Cassation Pénale avait exempté de tout soupçon, en 2011, plusieurs ex-fonctionnaires de la deuxième administration de Carlos Menem. Dans un jugement bref, les juges ont fait leurs, les fondements du rapport de la *Procuración General de la Nación*, dans lequel est critiquée l'intervention de la Salle IV de Cassation dans la procédure, qui a abouti à l'annulation de plus d'une décennie d'enquêtes tant exécutives que judiciaires, et la considère erronée, après avoir rendu les non-lieux à travers « *une évaluation arbitraire et partielle des preuves* ». Bien que Menem ne figure pas parmi les ex-fonctionnaires, *lobbyistes* et entrepreneurs qui sont à nouveau placés dans la trame d'un délit contre l'État, rien n'écarte qu'il soit le prochain.

Les ministres Ricardo Lorenzetti, Elena Highton de Nolasco, Carlos Fayt et Juan Carlos Maqueda ont signé la brève résolution qui a mis à terre les non-lieux par lesquels la Cassation a profité à ceux qui occupaient les fonctions de secrétaire et sous-secrétaire des Communications pendant la deuxième moitié des années 90, Germán Kammerath et Alejandro Cima ; Roberto Catalán, qui était à l'époque président de la Commission Nationale des Communications ; ses vices présidents, Roberto Uanini et Hugo Zothner ; l'ex-contrôleur de la Commission Nationale de Télécommunications Alberto Gabrielli et Matías Bordieu, Patricio Feune de Colombi, Pablo Arancedo et Luis Romero, membres à l'époque de cette commission. La situation avait également tourné à l'avantage de l'entrepreneur Jorge Neuss [Lobbyiste décoré officier de la Légion d'honneur en France le 21 septembre 1999] et de l'avocat Juan Carlos Cassagne, représentants de *Thales Spectrum* en Argentine. Pour les juges Enrique Petracchi et Eugenio Zaffaroni, les recours extraordinaires présentés par le Ministère public Fiscal et le Bureau Anticorruption, par lesquels le dossier est arrivé à la Cour, étaient « inadmissibles ».

Le jugement de la Cour a été totalement basé sur le rapport du procureur Eduardo Casal, élaboré et présenté en 2012. « Cette Cour partage les fondements et les conclusions de

Monsieur le Procureur », ont expliqué les juges. Dans son rapport, Casal a trouvé injustifiée l'intervention de Cassation Pénale, qu'il a qualifiée « d'arbitraire ». « Les membres de la chambre sont partis de l'évaluation erronée qu'ils ont fait des preuves intégrées pendant l'instruction », comme les rapports de l'Auditoría y de la Sindicatura General de la Nación, soulignés à ce moment, par les parties plaignantes.

Les ex-fonctionnaires de l'administration ménémiste avaient été inculpés par le juge Sergio Torres, en février 2008, pour « fraude à l'administration publique » dans le dossier qui, au début du nouveau siècle, a commencé à démêler la trame frauduleuse de la concession de l'espace radioélectrique que, dix ans avant, Menem avait octroyé par décret à l'entreprise française *Thales Spectrum*. Le coup de pied initial a été donné par une plainte anonyme pour irrégularités dérivées du processus d'appel d'offre pour la concession des services d'administration, de gestion, de contrôle et de vérification technique d'émissions du spectre radioélectrique. Plus particulièrement, la plainte révélait le manque de contrôle de la part de la Commission Nationale de Communications et le paiement de pots-de-vin à des fonctionnaires du gouvernement. En 2001, le procureur Guillermo Marijuán a relancé l'enquête, avec la participation du *Bureau Anticorruption* (OA).

Quand Torres a considéré comme prouvée la transaction corrompue, qui incluait le paiement de 25 millions de pesos de pot de vin et impliquait des profits millionnaires pour la compagnie, il s'était passé quatre ans depuis l'annulation de ce contrat par l'ex-président Néstor Kirchner. La décision de Torres avait été confirmée par la *Chambre d'Appels* et, de façon surprenante est arrivée à la *Cassation Pénale*. Là, deux des trois juges de la Salle IV, Augusto Díaz Ojeda et Mariano González Palazzo – le troisième, Gustavo Hornos, s'est exprimé en dissidence – ont rendu un non-lieu général signé en juin 2011. « La forme d'une manœuvre frauduleuse n'est pas accréditée », ont-ils dit alors. Un peu plus tard, la relation familière –Díaz Ojeda et Neuss, le lobbyiste qui aurait établi le schéma du pot de vin, avaient été beaux – frères –était sur la place publique. Bien que le jugement de la Cour ne fasse pas allusion à Menem, sa portée touchait l'ex-président.

Ailín Bullentini

Article original en espagnol : [Una causa reactivada](#), Página 1, le 23 avril 2014.

#### COMPLÉMENT D'INFORMATION :

- [Des dirigeants de Thales Spectrum et des fonctionnaires menemistes accusés de corruption en Argentine.](#)  
[Télam](#), Buenos Aires, le 30 décembre 2008.
- [La Suisse rend à l'Argentine le compte UBS de Carlos Menem.](#) Par [Juan Gasparini](#). La Cité. Genève, 21 septembre 2013.
- [Argentine : Les mystérieux circuits de Thales](#) par Laurent Leger. Le Point, 3 octobre 2003.

Traduit de l'espagnol pour [El Correo](#) par : Estelle et Carlos Debiasi  
[El Correo](#). Paris, le 23 avril 2013.



Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification](#)

3.0 Unported. Basée sur une œuvre de [www.elcorreo.eu.org](http://www.elcorreo.eu.org).

La source originale de cet article est [pagina12.com](http://pagina12.com)

Copyright © [Ailín Bullentini](http://Ailín Bullentini), [pagina12.com](http://pagina12.com), 2014

---

Articles Par : [Ailín Bullentini](http://Ailín Bullentini)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)